

OÙ S'ARRÊTE LE JEU ?



JEU EXCESSIF.

Il y a des solutions pour s'en sortir.

032 729 98 68 | www.sos-jeu.ch

Communiqué de presse
Programme de prévention
et de traitement du jeu excessif

La Fondation Neuchâtel Addictions (FNA) communique:

UN CONSTAT

Le jeu excessif est une pratique peu connue en Suisse romande, qui touche cependant un nombre important de personnes, estimé à 15'000 – entre 50'000 et 100'000 au niveau national et dont les conséquences sont souvent dramatiques et méconnues. Pour faire face à ce problème, les cantons romands ont décidé d'unir leurs efforts et d'agir de manière concertée. La Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS) a ainsi adopté un programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ), piloté par le Groupement romand d'études des addictions (GREA) et financé par un impôt de 0,5% du produit brut des jeux et des loteries. Cet impôt a une double utilité: d'une part, il sert à mettre en place des modules propres au programme intercantonal (les cantons impliqués dans le PILDJ reversent au GREA environ 1/5 de l'impôt qu'ils touchent), et d'autre part, à assurer le financement des démarches entreprises sur le plan cantonal pour prévenir les problèmes de dépendance aux jeux d'argent. Pour le canton de Neuchâtel, ce montant est d'environ 200'000 francs par an et il lui incombe de gérer les 4/5 restants de l'impôt touché pour soutenir ses propres actions ciblées de prévention contre la problématique en cause.

DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

C'est environ 130.000 personnes concernées par extrapolation des études effectuées en Suisse et en les rapportant à la population adulte du canton.

1'300 personnes sont considérées comme joueurs pathologiques, 2'600 seraient des joueurs à problèmes ce qui porte à un peu moins de 4'000, les personnes à risque de souffrir de dépendance au jeu dans le canton.

Le jeu excessif relève dès lors d'une problématique sociale et sanitaire préoccupante pour la santé publique.

UN CHOIX

La Fondation Neuchâtel Addictions (FNA) regroupe quatre centres ambulatoires (CAPTT, CENEA, CPTT, Drop-In) distribués sur le territoire cantonal et s'occupant de prévention et de traitement.

Les personnes présentant des problèmes d'addiction et de dépendance, y compris au jeu, bénéficient d'une prise en charge individuelle gratuite, spécialisée et confidentielle. Un accès rapide pour un rendez-vous, une prise en charge pluridisciplinaire, du counselling à la thérapie et un travail avec les proches sont autant de prestations garanties.

Pour ces différentes raisons, la FNA a été choisie par le Conseil d'Etat pour mettre sur pied au niveau local une série d'actions visant autant le public large que des personnes potentiellement à risque, voire celles qui sont victimes d'une dépendance avérée au jeu excessif.

UNE CAMPAGNE CANTONALE D'INFORMATION «OÙ S'ARRÊTE LE JEU ?»

Cette campagne vise à donner à la population une information objective et exhaustive sur la thématique du jeu excessif en utilisant des moyens de communication idoines (affiches, prospectus, spots TV,...). Cette campagne diffuse un message clair concernant les possibilités d'abandon du jeu ou d'un retour à un usage peu problématique. Elle souhaite aussi favoriser l'accès au traitement en diffusant largement le n° de téléphone attribué au programme – 032 729 98 68.

La population à proximité des lieux de jeu sera approchée. De petits documents au format d'une carte de visite seront distribués et incluront un auto-test «Accro au jeu?», des trucs et astuces pour limiter les risques de perte de contrôle et sur chacun de ces supports figura clairement l'affirmation qu'il y a des solutions pour s'en sortir.

L'objectif final est évidemment de favoriser l'accès, si possible précoce, au traitement.

UNE OFFRE EN PRÉVENTION

Conjointement, le travail en réseau avec les professionnels partenaires sera développé afin d'inciter à la détection précoce des difficultés liées au jeu excessif.

Pour ce faire, en collaboration avec le PILDJ, des modules d'information et de sensibilisation pour les professionnels du réseau socio-sanitaire neuchâtelois seront organisés.

Des modes de collaboration avec les organisateurs de tournois de poker devront encore être imaginés.

Le développement de liens, avec les dépositaires de jeux de la Loterie Romande, afin de promouvoir et soutenir au mieux le concept de jeu responsable est une priorité pour le groupe de travail «Où s'arrête le jeu?».

En complément à la campagne d'information, il s'agira d'orienter la réflexion du public, notamment des jeunes, autour de la question «Plaisir – Addiction, comment ça marche?». Concrètement, un langage commun est établi avec les interlocuteurs, les mesures de promotion de la santé sont favorisées dans les contextes de vie, des actions de prévention individuelles visant à réduire ou éliminer les risques et les perturbations potentielles (faible estime de soi et confiance en soi, compétences sociales, exclusion, mal-être, échec scolaire, etc) sont menées. La détection et l'intervention précoces sont promues auprès des relais de prévention et pratiquées par les professionnels de la FNA.

Il est proposé aux parents et aux proches des entretiens afin de faciliter leur compréhension des phénomènes liés à la pratique du jeu et d'élaborer avec eux des repères pour dialoguer avec leur adolescent et fixer des modalités de jeu.

UNE OFFRE DE PRISE EN CHARGE SPÉCIALISÉE POUR LE JEU EXCESSIF

La Fondation Neuchâtel Addictions propose deux lieux de traitement pour le jeu excessif:

La Balise (antenne du CPTT) à La Chaux-de-Fonds et le Drop-In à Neuchâtel.

Elle propose trois offres:

- la possibilité de faire le point sur sa pratique du jeu
- un traitement dont les principes reposent sur une prise en charge individuelle (thérapie cognitive + approches individualisées) par des professionnels spécialisés en addictologie ainsi qu'une prise en charge pluridisciplinaire
- un travail de soutien aux proches du joueur.

Ces prestations sont dispensées en toute confidentialité et gratuitement.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Jean-Marie Coste ou Valérie Wenger Pheulpin au 032 724 60 10.

Neuchâtel, le 21 avril 2009